

TLFi

Entrez une
forme

biffer

Chercher


[options d'affichage](#)

catégorie : toutes ▼

Académie

9^e édition

Académie

8^e édition

Académie

4^e édition

BDLP

Francophonie

BHVF

attestations

DMF

(1330 - 1500)

BIFFER, verbe trans.

Barrer, annuler d'un trait de plume ce qui est écrit. *Ses manuscrits étaient biffés, rebiffés, raturés, grattés, chargés* (CHAMPFLEURY, *Les Souffrances du professeur Delteil*, 1855, p. 176):

1. À ses adjoints revient la tâche dite de « révision de la copie » qui consiste à rectifier les erreurs, à **biffer** les redites, à corriger les fautes grossières, ... G. et H. COSTON, *L'A.B.C. du journ.*, 1952, p. 103.

– *P. métaph.* Supprimer, retrancher, détruire :

2. Je viens de relire encore votre lettre, et il y a tant de tendresse, d'amour, d'affection, j'y sens tant votre âme à travers des reproches immérités qui viennent des malentendus de l'éloignement, que, pour un rien, je **bifferais** tout ce que je vous ai dit hier. BALZAC, *Lettres à l'Étrangère*, t. 2, 1850, p. 145.

3. Le vieillard [Talleyrand], décidé à ne **biffer** sa vie que quand il n'aurait plus une heure à vivre, opposait à toutes les supplications un obstiné « Pas encore ». RENAN, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, 1883, p. 160.

– *Spéc.*, ORFÈVR. Briser les poinçons du maître :

4. Il est entendu, d'autre part, que si l'orfèvre quitte sa profession, il doit remettre son poinçon au bureau de garantie pour **être biffé** devant lui. S. GRANDJEAN, *L'Orfèvr. du XIX^es. en Europe*, 1962, p. 29.

Rem. Attesté dans la plupart des dict. gén. du XIX^es. ainsi que dans *DG* et *Lar. 20^e*.

PRONONC. ET ORTH. : [bife], (*je*) *biffe* [bif]. *FÉR. Crit.* t. 1 1787 écrit *biffer* ou *bifer*.

ÉTYMOL. ET HIST. – **a**) 1576 *biffé* « rayé » dans E.-E.-L. MELLEMA, *Dict. françois-flameng*, Rotterdam; 1584 « effacer de la mémoire » (*Guevarre. Epistres dorées*, IV, trad. J. de Barraud, 4a dans *Rom. Forsch.*, t. 32, p. 18); **b**) 1863 orfèvre. (LITTRÉ); „vieilli” d'apr. *DG*. Plutôt dér. de *biffe*^{1*} – le tissu en question étant en général rayé (G. DE POERCK, p. 193, v. bbg.) (pour l'évolution sém. conduisant au sens a v. *canceler*) – qu'à rattacher à un **biffe* « objet à deux fentes » (allusion à la pratique du Palais de barrer de deux traits à la plume ou au canif les textes annulés), issu de **bifida* du lat. *findere* « fendre » (G. DE POERCK, p. 199).

STAT. – **Fréq. abs. littér.** : 95.

BBG. – DE POERCK (G.). Contribution à l'hist. de la racine **biff-*. In : [*Mél. Roques (M.)*]. Paris, 1952, t. 4, pp. 187-213. – KUHN 1931, p. 164. – SAIN. Arg. 1972 [1907], p. 169.